

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Les classes mises en place dans les établissements relevant du Ministère de l'Agriculture sont les mêmes que celles des établissements relevant du Ministère de l'Éducation Nationale. Elles jouent le même rôle.

LES OBJECTIFS

- Faciliter le projet d'orientation de l'élève et lui permettre de se déterminer pour une série du baccalauréat général ou technologique
- Acquérir de solides connaissances scientifiques, littéraires et culturelles
- Acquérir des méthodes de travail et gagner en autonomie
- Susciter une curiosité intellectuelle.

LES MESURES PROPOSEES

- La L.V 2 intégrée dans le tronc commun et l'engagement à l'International (séjour **obligatoire** à l'étranger : Allemagne ou Espagne)
- La découverte de nouvelles disciplines par les enseignements d'exploration (2 au choix)
- L'accompagnement personnalisé pour tous, y compris l'informatique.

LES HORAIRES HEBDOMADAIRES D'ENSEIGNEMENT

CONTENU	HORAIRES ELEVE
TRONC COMMUN 23,5 h / semaine	
Français	4
Histoire - Géographie	3
L.V. 1 : Anglais	3
L.V. 2 : Allemand ou Espagnol	2,5
Mathématiques	4
Physique Chimie	3
Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)	1,5
Education civique, juridique et sociale (E.C.J.S.)	0,5
E.P.S. (Education Physique et Sportive)	2
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION : 3 h / semaine → 2 enseignements (voir au dos)	2 x 1,5
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE 2,5 h / semaine	{ 1 h (Français + Hist. Géo) 0,5 h (mathématiques) 1 h (Physique Chimie / S.V.T.)
INITIATION A LA PHILOSOPHIE	0,5 h
DEVOIR SURVEILLE	2
OPTIONS FACULTATIVES (2 maximum)	
Latin	2
Anglais international	2
Pratiques Sociales et Culturelles : Théâtre	3
Hippologie et équitation	3

ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

Il s'agit de modules d'exploration qui privilégient l'approche inductive, s'appuyant sur des études concrètes. Ils sont non déterminants pour le choix de la poursuite d'études (filière générale ou technologiques).

* **Les enseignements d'exploration suivants :**

- Ecologie – Agronomie, Territoire et Développement Durable (E.A.T.D.D.) (1 semestre)

et

- Sciences Economiques et Sociales (S.E.S.) (1 semestre)

- **Ecologie – Agronomie, Territoire et Développement Durable**

A partir d'exemples concrets de territoires ruraux ou péri-urbains, ce module permet aux élèves de :

- Découvrir l'organisation et les projets d'un territoire
- D'acquérir des connaissances en écologie et en sciences agronomiques
- De s'impliquer dans une démarche de développement durable

- **Sciences Economiques et Sociales**

Cet enseignement vise à :

- Donner à tous les élèves les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensable à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit.
- Faire acquérir aux élèves quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie.

* **Puis au choix 2 des 3 enseignements suivants :**

- Territoire et Citoyenneté
- Biotechnologies
- Méthodes et Pratiques Scientifiques

- **Territoire et Citoyenneté**

Un enseignement qui à partir de l'étude d'un territoire local, permet aux élèves de développer des dimensions civique, juridique et sociale des situations observées, y compris les situations professionnelles.

- **Biotechnologies**

Un enseignement qui ouvre sur l'univers des métiers des biotechnologies.

Cet enseignement offre la possibilité aux élèves de pratiquer des activités technologiques en laboratoires de biologie. Ils découvrent ainsi l'importance de la technologie appliquée en recherche et production de biens ou de services dans les secteurs de la santé, de l'environnement et des bio-industries.

- **Méthodes et Pratiques Scientifiques**

Un enseignement qui permet aux élèves de découvrir différents domaines des sciences.

Cet enseignement révèle le goût et les aptitudes des élèves pour les études scientifiques.

Il repose sur l'acquisition de connaissances et de compétences et initie les élèves à la démarche scientifique dans le cadre de projets réalisés au laboratoire de physique-chimie.

LA POURSUITE D'ETUDES

↪ Le Baccalauréat Scientifique S Biologie / Ecologie (E.A.T.) ou un autre bac général (ES – L)

↪ Le Baccalauréat Technologique série Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) ou un autre bac technologique (STD2A, STG, STI2D, STL, ST2S).